

LL. AA. RR. le Prince et la Princesse d'Orange sont de retour au Lou de leur voyage à Ems.

Avant-hier, a été célébré en cette résidence, de la manière accoutumée, l'anniversaire de S. A. R. le prince Alexandre des Pays-Bas.

S. A. R. Mme la princesse Albert de Prusse, s'est rendue de Naples, par Civita-Vecchia et Gênes, à sa campagne, sur le lac de Côme, pour y voir ses enfants, qui y sont arrivés de Berlin.

Les états provinciaux d'Overysseel doivent se réunir le 14 pour élire un nouveau député en remplacement de M. Cornelissen qui n'a pas accepté.

Son Exc. le comte de Koenigsmarck, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi de Prusse près notre cour, a quitté hier cette résidence se rendant à Stolzenfels.

Une correspondance de Londres adressée au *Nieuwe Rotterdamse Courant*, annonce que le navire britannique *Lintin*, venant de Bombay, est arrivé à Liverpool, ayant à bord cinq hommes de l'équipage du navire néerlandais *Jan Hendrik*, que le capitaine du *Chance* n'a pu sauver, et que l'on croyait déjà morts sur les rochers de l'île de St-Paul.

M. Posno, récemment nommé consul-général de la Porte-Ottomane en résidence à Amsterdam, nous prie d'annoncer qu'il se charge aussi de recevoir les dons qu'on voudra lui faire parvenir pour les incendiés de Smyrne.

Hier à midi est décédé à Rotterdam M. Bichon van Ysselmonde, ancien bourgmestre de cette ville et conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Le *Noord-Brabander* annonce que des pièces fausses de 25 cents, d'une matière dite *argent de Berlin*, circulent dans le commerce. Ces pièces portent le millésime de 1828, l'exécution ne le cède en rien aux véritables, et il n'y a que le son et surtout la légèreté du poids qui puissent les faire reconnaître.

Le 26 juillet, les actionnaires de la Société pour la navigation à vapeur sur le Rhin et l'Yssel, se sont réunis à Kampen en assemblée générale ordinaire. A l'ouverture de la séance, le vice-président, M. Duyvaer van Twist, a prononcé un discours où il a payé un juste tribut d'hommages à la mémoire du feu président, le comte J. H. van Rechteren tot Appeltern, qui a rendu à la société des services signalés. Ensuite on a nommé, en remplacement du défunt, Mr. H. A. Wittevaal van Stoetwegen.

La cour provinciale de la Gueldre s'est occupée, dans son audience du 30 juillet, de l'affaire du ministre public contre le nommé C. A. Hubert, âgé de 42 ans, accusé d'avoir volontairement mis le feu à une maison de Hengelo dans laquelle il habitait. L'accusé a avoué le crime; il a ajouté qu'il l'a perpétré pour se venger de ce que la fille de la maison avait refusé ses offres de mariage. La cour a condamné cet individu à la peine de mort.

Par arrêté du 19 juillet, le Roi a fait grâce aux nommés J. Loender et C. Okke Evers, détenus à Groningue, de la peine de mort, à laquelle ils avaient été condamnés pour vol nocturne commis par plusieurs personnes armées dans une maison habitée et accompagnée d'effraction extérieure et intérieure, de mauvais traitements et de menaces. A l'égard de ces individus, la peine capitale est commuée en celle du fouet, de la marque et d'un emprisonnement de 20 ans.

L'aéronaute Kirsch a failli périr avant-hier. Son ballon descendait dans les environs d'Alphen vers huit heures du soir, mais le vent soufflait tellement fort qu'il lui fut impossible de le diriger; et après avoir été traîné longtemps sur terre il fut jeté à l'eau, et il y aurait infailliblement péri sans le secours que plusieurs paysans lui ont porté.

Nous avons publié, comme presque tous les journaux, une convention conclue entre le roi des Français et l'iman de Mascate, convention signalée par lord Palmerston dans les dernières discussions du parlement anglais au sujet du nouveau traité pour la répression de la traite, et publiée par le journal *Anti-Slavery Reporter*. Le *Journal des Débats* nous apprend aujourd'hui que cette convention n'a jamais eu d'existence réelle. La seule qui ait été conclue entre la France et l'iman porte la date du 17 novembre 1844.

Cette convention, signée par M. Romain Desfossés, investi

des pouvoirs nécessaires pour négocier au nom du roi, est un simple traité de commerce entre la France et les états de l'Iman, assurant aux navires et au commerce français, dans les ports de ce souverain, des avantages au moins égaux à ceux qu'ont obtenus l'Angleterre et les Etats-Unis. Il n'est nullement question dans cet acte du recrutement des travailleurs, comme le portait le texte publié par la feuille anglaise, et qui les indignait si vivement; on n'y trouve rien qui, même par la voie la plus indirecte, puisse occasionner le renouvellement des abus auxquels donnait lieu la traite.

Le *Journal des Débats* croit que ce traité a été signé par le roi et envoyé à M. Romain Desfossés pour l'échange des ratifications.

La *Gazette d'Augsbourg* publie la correspondance suivante de Madrid qui renferme plusieurs nouvelles ignorées jusqu'à présent :

« Le comte Bresson a reçu la mission d'aller à Pau, afin de se rendre auprès de la reine Isabelle dans le cas où S. M. persisterait à voyager dans les provinces du Nord. Les conférences avec le roi des Français et avec M. Guizot lui ont réclamé tout son temps à Paris; ces conférences étaient relatives à deux choses. M. Bresson doit déterminer la reine Marie Christine à quitter momentanément l'Espagne. Il est même porteur d'une lettre de Louis-Philippe, dans laquelle ce monarque cherche à faire comprendre à sa nièce qu'elle peut se séparer de sa fille. En second lieu, M. Bresson est chargé de lui conseiller de faire ajourner encore le mariage d'Isabelle. Le gouvernement de Juillet, pressé par la diplomatie du Nord de remplir certaines promesses formelles, cherche, avec la ruse qui caractérise sa politique, à gagner du temps, à faire surgir des obstacles et à se tirer ainsi d'une mauvaise affaire. Au reste, la candidature du second fils de l'infant François n'a pas plus de chances aujourd'hui que toutes les autres. Une personne qui connaît bien la manière de voir de la cour de Rome, assure que le pape n'accordera pas la dispense nécessaire pour le mariage de ce prince avec sa cousine. »

Par un balancier arrivé au port de Hull, en Angleterre, on a appris que la paix était rétablie dans la Nouvelle-Zélande par un traité signé entre le gouverneur Fitzroy et les indigènes. Les journaux anglais doutent de la réalité de cette nouvelle; ils ne comprennent pas qu'il ait pu être négocié et conclu un traité honorable, lorsque le sang anglais a coulé et qu'il n'a pas été vengé.

Nous recevons le *Courrier des Etats-Unis*, où nous lisons les détails suivants sur le bombardement de Mazatlan (Californie). Il avait été provoqué, dit-on, par un acte d'arbitraire exercé contre les boulangers français de cette ville, dont on aurait fermé brutalement les établissements. Le capitaine de l'*Hermione*, aurait demandé pour ce fait une indemnité de 11,300 piastres, et, n'ayant pas reçu de réponse satisfaisante, il aurait, le 21 mai, signifié au gouverneur de la ville, aux consuls étrangers, et au capitaine de la corvette anglaise *Thalia*, qui se trouvait dans le port, qu'il allait procéder à un bombardement. Le capitaine anglais aurait protesté contre un pareil acte, en déclarant qu'il le considérait comme un acte de piraterie et, sans doute en menaçant de s'y opposer. Tout cela est bien précis, et pourtant, jusqu'à preuve contraire, nous y verrons, sinon une fable, du moins des exagérations ridicules.

Nouvelles des Indes et de Chine.

Nous recevons le *Bombay Monthly Times* du 19 juin, et nous en extrayons ce qui suit :

Les nouvelles du Penjab ont trait particulièrement aux ravages du choléra qui a envahi le pays. Dans la ville de Lahore des centaines d'individus mouraient tous les jours. Le sirdar Juhahir Singh a été nommé vizir, et le raja Gootab Singh est attendu incessamment à Jumboa. Le prince Peshora Singh est en révolte contre l'état. Nous apprenons de Caboul que le projet d'attaque sur Peshawar a été abandonné par Dost Mohamed et son fils. Il y a eu une nouvelle révolution dans le Nepal.

Penang. — S. Exc. M. de Lagrenée, ministre plénipotentiaire de France en Chine, sa dame et sa demoiselle sont arrivés ici sur le bateau à vapeur *Diana*. S. Exc., à son débarquement, au bruit des salves d'artillerie, a été reçu avec une garde d'honneur. Il s'est rendu à la grande colline (great hill) où il a résidé depuis avec le gouverneur. S. Exc. doit retourner à Singapore sur la *Diana*.

Le journal *Friend of China* (l'Ami de la Chine) du 12 avril, contient le document suivant : Keying, premier ministre, commissaire impérial, et vice-roi des provinces de Kwangtung et Kwangsi, présente humblement au trône ce mémoire dûment rédigé : Moi, votre ministre, je trouve que la religion chrétienne est celle que les nations des mers occidentales vénèrent et adorent. Ses préceptes enseignent la vertu et la bonté et réprouvent la méchanceté et le vice.

Elle a été introduite et propagée en Chine depuis les jours de la dynastie Ming, et dans un temps où aucune proscription ne s'élevait contre elle. Depuis, parce que les Chinois qui professaient ses maximes s'en servaient pour faire le mal, les autorités ont fait une enquête et ont infligé des punitions, ainsi qu'il est rapporté.

Dans le règne de Kia-King, une clause spéciale fut d'abord stipulée dans le code pénal pour le châtiement de cette offense, d'où il suit que les Indes-Chinoises étaient en réalité empêchées de commettre le crime. La défense ne s'étendait pas à la religion que les nations étrangères de l'Occident adorent.

Or, il est constant que l'envoyé actuel, M. Delagrèze, a mandé que les Chinois qui suivent cette religion, et sont de leurs innocens aux yeux de la loi, soient affranchis de tout tribut pour ce fait, et comme ceci semble pouvoir être obtenu, votre ministre, je demande que désormais tous ceux qui professent la religion chrétienne soient exemptés des tributs, et je sollicite ardemment la grâce impériale; si quelques uns rentraient dans le sentier coupable d'où ils sont sortis, s'ils commettaient de nouvelles fautes, ils seraient justiciables des lois fondamentales de l'état.

En ce qui touche les sujets de la France, ainsi que de tous les pays étrangers qui suivent cette religion, il leur sera permis d'ériger des églises du culte, mais aux cinq ports seulement vers au commerce étranger; ils ne devront pas pénétrer à l'intérieur pour propager leurs doctrines.

Nouvelles de Taïti.

Un différend s'est élevé entre les autorités de Papeïti, capitaine de la corvette anglaise *Talbot*. La cause de ce différend est dans le refus qu'a fait le commandant du *Talbot* de tirer salves de vingt et un coups de canon, l'une pour le pavillon français, l'autre pour celui du protectorat. En conséquence, les autorités françaises dans l'île ne voulurent point permettre à la corvette de communiquer avec la terre jusqu'à ce que la condition fût remplie. Alors le *Talbot* mit à la voile pour les Landwich, ayant à bord M. Miller, consul anglais dans l'Océanie. Toutefois le pyroscaphe *Salamander* restait à Papeïti. La reine Pomaré était à Raiatea avec quelques chefs taïti. Elle avait renvoyé au régent nommé par les Français à la pavillon du protectorat qui, hissé à Raiatea, avait été renversé elle et par ses partisans.

On lit à ce sujet dans une lettre de Taïti, qui a été adressée de Valparaiso au *National* sous la date du 5 avril :

« Il y a environ un mois que le pavillon du protectorat arboré de nouveau, à l'arrivée de l'amiral Hamelin. Mais la corvette, toujours retirée à Raiatea, s'obstina à éviter toute communication avec les Français. Elle est tout à fait sous la puissance des commissaires anglais; elle ne voit, elle n'agit que par eux. Notre bateau à vapeur est allé ces jours passés planter le pavillon du protectorat sur cette île. Les naturels l'ont aussitôt saisi, à portée de pistolet du *Phadon*. Il paraît décidé que nous allons bloquer Raiatea, et ce ne sera pas trop tôt, car c'est point que partent les ordres aux chefs du parti qui s'est élevé contre nous ici. Un brick au service des missionnaires est constamment des voyages de Raiatea ici, et par l'intermédiaire du consul-général anglais, dans l'Océanie, qui se trouve ici depuis quelque temps, nos ennemis reçoivent les ordres de leur reine tous les huit ou dix jours. Ce consul est le capitaine Miller.

« Il est arrivé il y a six mois des îles Sandwich, sa régence ordinaire, dans le but apparent de faire reconnaître son consul britannique à Papeïti; mais celui-ci n'a pas été reçu par le gouverneur. Malgré cela, la meilleure harmonie existe entre le gouverneur et le général Miller. M. Bruat négociait beaucoup d'amitié et avait la plus grande confiance dans la loyauté du général péruvien, jusqu'à ce que dernièrement il découvrit que son ami n'avait fait que travailler contre lui depuis son arrivée dans l'île. On a trouvé sur un canot, qui avait été arrêté deux dépêches de Pomaré et deux du consul à Papeïti, aux deux chefs des rassemblements de Cuna via et Papeïti. Dans la première, la reine enjoignait à ses lieutenants

De plus, forte de sa vertu, et cédant à un sentiment excessif d'indépendance, elle s'affranchit souvent des réserves que nos mœurs imposent à la fille. Elle dédaigne le patronage de sa tante, la princesse de Saint-Pol, ambitieuse et jalouse que la société de Jésus s'est affiliée, et de la faire passer pour folle? Le médecin Balaïn, entré jadis à Papeïti, dans la confiance d'Adrienne, est chargé de cette œuvre. Balaïn, andes les plus touchants et les plus vrais de ce roman est celui du fils de docteur, enfermée par ruse, dans une ignoble maison de fous, livrée aux rapousans de femmes sordides et grésières, épouvantées des cris de la folie pousse dans cette horrible maison, sent au raison de troubler peu et commence à croire qu'elle est réellement folle, et que le docteur l'a lâché, dit vrai.

C'est, au reste, un moyen fréquemment employé par les docteurs de celui qui consiste à enfermer des héritiers légitimes dans une maison folle. La différence entre la raison et la déraison n'est pas toujours facile à saisir. Il y a bien peu de gens qui n'aient tenté à leur famille l'usage de la prétexte de les mettre à Charenton.

La compagnie de Jésus n'a donc plus d'autres concurrents que le *Louvrier Couche-tout-Nu*. Ce dernier n'est pas redoutable. Il ne dépense l'argent qu'il dépense en fêtes et en orgies. Le jour de l'anniversaire de son père est conduit à la prison pour dettes. Quand à l'industriel, habile et actif, est pas dans des pièges si grossiers qu'il se laisse aller à son cœur. Un ami bien cher, instrument secret de son succès, aide, quelques jours avant le 13 février. M. Hardy par un service d'un homme qui le trahit.

Elle est venue, cette journée, que la compagnie n'a pas pu empêcher.

Peu de mots avant l'époque fixée, la famille Rennepont compte sept représentants, disséminés sur divers degrés de l'échelle sociale. Ce sont :

Le prince Blaise, jeune indien, plein de générosité et d'enthousiasme. C'est un type emprunté au vieux monde asiatique, et placé, avec la brusque droiture de ses instincts, mais avec l'ampleur de ses facultés, en contact avec nos délicatesses, nos susceptibilités et nos préoccupations, nées d'une civilisation qui semble avoir effacé toute originalité.

Mlle Adrienne de Cardoville, ame noble et indépendante, ouverte à tous les bons sentimens, réfléchit toutes les belles et grandes choses, sensible mais ferme, sensuelle mais chaste, entremêlé d'un mélange étrange, mais adorable, d'un esprit plein et d'une éducation chrétienne.

M. Hardy, intelligence d'élite unie à une sensibilité excessive. « Sa mère l'appela le serviteur, dit l'auteur du *Juif Errant*; c'était en effet une de ces organisations d'une finesse, d'une délicatesse exquise, aussi expansives, aussi aimantes que nobles et généreuses, mais d'une telle sensibilité qu'au moindre froissement elles se replient et se concentrent en elles mêmes. »

L'abbé Gabriel n'est pas une figure resplendissante de bonté et de noblesse. C'est la personnification de cette partie du clergé qui n'est peut-être pas la plus haut placée, mais qui pratique de grandes vertus dans un rang modeste. Rien de plus saint et de plus respectable que le caractère de ce jeune homme, qui a déjà subi le martyre. En poignant avec chaleur tant de vertus, M. Eugène de Sue n'a-t-il pas prouvé qu'il ne confond pas le vrai prêtre avec les mauvais ministres, et qu'en attaquant des doctrines dangereuses, immorales et impies, il n'a pas prétendu méconnaître le mérite et la sainteté de la morale chrétienne?

Viennent ensuite les deux filles du maréchal Simon, Rose et Blanche; deux fleurs pâles et roses, élevées sous un ciel étranger. Leur innocence imprime de son sceau leur candeur excite la compassion.

crise savante, constance opiniâtre, due peut-être au sentiment de la force et de la vitalité de l'ordre; indifférence sur le choix des moyens toujours sanctifiés par le but; enfin, ressources infinies et lucidité merveilleuse d'un esprit continuellement appliqué à la poursuite d'un même dessein; tels sont les principaux traits du caractère de Rodin.

La compagnie a préparé, de longue main, la tramè qui doit faire tomber en son pouvoir l'héritage de M. Rennepont. Son premier soin a été de s'assurer un héritier qui lui fit abandon de ses droits. Gabriel a été enlevé dans les filets de la société de Jésus. Il a prononcé les vœux en vertu desquels tous les biens qui peuvent lui échoir sont acquis à la communauté dont il fait partie. Tous les efforts des jésuites tendront donc à éloigner les autres héritiers afin que Gabriel accomplisse seul la clause du testament qui exige la présence des descendans du marquis de Rennepont, le 13 février 1832, dans la maison de la rue Saint-François.

Le père d'Aigrigny, ancien émigré, ancien colonel, devenu jésuite, est d'abord chargé de la conduite de cette affaire. Cet homme est loin d'avoir la supériorité de Rodin. Les moyens matériels, les voies de fait, le vulgaire emploi de la force, sont les leviers dont il se servira contre les Rennepont.

Djalma est encore dans l'Inde; les jeunes filles du maréchal Simon sont parties de Sibérie sous la conduite d'un vieux soldat de l'ancienne garde impériale nommé Baudoin, à qui une action aussi vaillante que burlesque a fait donner le surnom de Dagobert; mais elles n'ont pas encore dépassé l'Allemagne. Il faut empêcher le prince de partir et les jeunes orphelines d'arriver. Tous trois seront conduits en prison par des ruses habiles qui feront passer le prince, pour membre de la redoutable société des étrangers indiens, et qui, en privant Dagobert et ses pupilles de leurs papiers et en poussant le vieux soldat à commettre un acte de colère bien légitime, les livreront à la justice d'un bourgmestre comme turbulens et vagabonds. Cependant l'auteur aura décrit en passant les prodiges de la nature indienne, les mystères de son antique civilisation, il nous aura conduits dans le repaire de bêtes féroces, il aura esquissé leur caractère, plus hideux cent fois que les éléves.

En France, les voies de fait présentent plus de difficultés et de dangers. Mais les lois destinées à protéger la société deviennent dans les mains des jésuites l'arme la plus redoutable dont on puisse se servir contre elle.

Mlle de Cardoville possède à un très-haut degré le goût que ressentent toutes les ames bien placées pour la beauté morale et physique. Elle s'entoure de belles servantes élégamment vêtues; elle réunit dans son appartement toutes les merveilles d'un luxe qu'on s'efforce à dessein de faire passer pour extravagant.

suivre en tout les conseils de son ami le consul anglais. Ce n'est pas le seul grief qu'on ait contre lui : pendant que l'amiral était encore ici il y a un mois, la corvette anglaise la *Modeste* arriva, elle avait ordre de son gouvernement de saluer le pavillon du protectorat, si elle le trouvait arboré; elle n'en a rien fait, et est excusée auprès de l'amiral en lui disant que le consul-général, son supérieur, le lui défendait en assumant sur lui toute la responsabilité. Hier, le *Talbot*, autre corvette anglaise venant de Valparaiso, se présente devant le port; un officier français va à bord pour demander à son commandant s'il a l'intention de saluer le pavillon du protectorat, lui signifiant en même temps que, s'il ne le fait pas, on l'empêchera de communiquer avec la terre. Le commandant répond qu'il saluera le pavillon, que l'amiral Seymour lui en a donné l'ordre. Elle entre, communique avec le consul, et ne veut plus saluer. Aussitôt on l'a mise en quarantaine; une chaloupe armée lui coupe toute communication.

Les deux rassemblements qui sont à trois et sept lieues de nous n'ont point un caractère hostile. Je ne crois pas qu'ils nous attaquent jamais si nous n'allons pas les chercher, et c'est le parti que le gouverneur paraît avoir pris.

P.-S. Nous sommes, du reste, assez inquiets sur la santé du gouverneur. La goutte lui est remontée dans l'estomac, et l'on a des craintes sérieuses sur son état. Dans la situation où nous nous trouvons, sa perte serait fâcheuse pour l'établissement, et après lui nous n'avons guère ici que des sabreurs.

Nouvelles de Grèce.

Nous avons reçu les journaux d'Athènes jusqu'au 20 juillet. Un vote important avait eu lieu dans la chambre des députés, le 14, sur la réorganisation du Saint-Synode. Le débat était entre le parti qui voulait pour l'église une existence indépendante, sans aucune participation du pouvoir séculier, et le parti qui voulait assurer la suprématie du pouvoir temporel en remettant à la couronne la nomination du président du Saint-Synode. C'est ce dernier parti qui a triomphé.

Quatre rédactions différentes avaient été présentées. La première était ainsi conçue : « Les membres du Saint-Synode sont élus tous les cinq ans, à la majorité des voix, par le haut et le bas clergé, et le Saint-Synode élit son président. » Elle a été rejetée par 68 voix contre 28.

En deuxième, ainsi conçue : « Le président du Saint-Synode est élu tous les trois ans à la majorité des suffrages, par tous les évêques qui occupent un siège dans le royaume, et son élection est sanctionnée par le roi; les membres du Saint-Synode et les membres supplémentaires sont nommés tous les trois ans par le roi, suivant l'ordre de leur ancienneté dans l'épiscopat, » et a été rejetée par 50 voix contre 43.

La troisième, ainsi conçue : « Les membres du Saint-Synode et les membres supplémentaires sont nommés tous les trois ans par le roi, et pris parmi tous les évêques qui occupent un siège dans le royaume, en suivant l'ordre de leur ancienneté dans l'épiscopat, et ils se renouvellent tous les trois ans. La Saint-Synode élit son président, dont la nomination est sanctionnée par le roi, » a été également écartée.

La quatrième était formulée en ces termes : « Les membres du Saint-Synode, ainsi que les membres supplémentaires, sont nommés par le gouvernement, tous les deux ans, en suivant l'ordre de leur ancienneté dans l'épiscopat. Parmi ces cinq membres le roi nomme le président. » Cette dernière rédaction qui a été adoptée par 50 voix contre 44.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 1^{er} août.

La chambre des communes a modifié avant-hier son règlement; elle a décidé que dans la session prochaine, elle commencerait le mercredi ses séances à midi pour les terminer à 6 heures.

Lord Palmerston a appelé ensuite l'attention de la chambre et du gouvernement sur l'insuffisance des moyens de défense du pays. Le noble lord s'est étendu longuement sur les ressources militaires et navales de la France. « Ce pays, a-t-il dit, a 1 million de gardes nationaux sous les armes et une armée régulière de 340,000 soldats; il a une flotte de navires à voiles et de navires à vapeur, égale en force à la nôtre. Ses steamers peuvent en quelques heures transporter 30,000 hommes sur nos côtes. Les ports dans lesquels ses flottes peuvent se renfermer sont inaccessibles, tant ils sont bien défendus. L'Angleterre, a dit l'orateur, aurait à peine, en cas d'invasion, à opposer à l'ennemi une armée de 50,000 hommes qui se trouveraient dis-

persés sur tous les points du royaume. » Lord Palmerston termine en recommandant au gouvernement de réorganiser la milice, ce qui lui permettrait de compter, en cas de guerre, sur une réserve de 50,000 hommes en Angleterre, et de 20,000 en Irlande.

Sir Robert Peel a réfuté les assertions de lord Palmerston et a démontré qu'à aucune époque les forces de l'Angleterre n'avaient été sur un pied plus respectable. Jamais l'Angleterre n'avait été plus en mesure qu'aujourd'hui de faire une puissante et énergique démonstration; si l'honneur et l'intérêt du royaume l'exigeaient. « Notre marine à vapeur, si elle était appelée à agir, a dit le premier ministre, serait un objet d'étonnement pour le monde entier. »

Après un long discours de sir Ch. Napier, sur la faiblesse relative de la marine britannique, la chambre a repris son ordre du jour et a voté diverses allocutions pour le département des colonies et celui de l'intérieur.

On a remarqué que, dans les explications que sir R. Peel a données à la chambre, l'orateur a parlé à demi voix, de manière à n'être entendu que des membres de l'assemblée, lorsqu'il a énuméré les ressources sur lesquelles l'Angleterre pourrait compter en cas de guerre.

Nous apprenons, dit le *Times*, que lord Mahon succède à M. Emerson-Tennent comme secrétaire du département du contrôle. M. Emerson-Tennent, nommé gouverneur de Ceylan, va se rendre à son poste. Il a pour mission, en passant par l'Egypte, de renouveler avec le pacha les négociations pour un traité de poste, négociations dans lesquelles M. Bourne a si malheureusement échoué.

Lord Beaumont a de nouveau interpellé hier à la chambre des lords le comte d'Aberdeen au sujet des affaires de Grèce. Le noble lord s'est plaint des actes d'hostilité commis sur les frontières turques par des bandes de soldats grecs; il a demandé si le gouvernement hellène n'avait pas donné des ordres pour retirer ces troupes. Enfin l'orateur s'est plaint de ce que l'influence de l'Angleterre en Grèce se trouve sacrifiée à l'influence française. Le comte d'Aberdeen a répondu que les bandes dont on avait fait tant de bruit se réduisaient à quelques maraudeurs, fort peu dangereux vu leur petit nombre; que d'ailleurs le gouvernement grec avait été prévenu de faire cesser leurs actes d'hostilité. Quant à l'accusation d'avoir laissé dominer l'influence française au préjudice de celle de la Grande-Bretagne, lord Aberdeen a déclaré que rien n'était moins fondé. Cet incident n'a pas eu de suite.

A la chambre des communes, un assez vif débat s'est engagé au sujet du rapport du bill pour l'exécution du traité avec le Brésil, pour l'abolition de la traite. Après quoi le rapport a été adopté et la chambre a décidé que la 3^e lecture du bill aurait lieu demain.

Le *Times* publie un état comparatif des recettes et dépenses du royaume uni pendant les années 1843, 1844 et 1845. Voici le résultat :

	En 1843.	En 1844.	En 1845.
Recettes	51,120,040 l. st.	56,935,022 l. st.	58,590,217 l. st.
Dépenses	55,195,159	55,501,740	55,103,647

On voit que l'année 1843 offrait un déficit de 4,075,119 liv. st. et que pendant les deux années suivantes les recettes surpassaient les dépenses, à savoir en 1844, de liv. st. 1,433,283, et l'année courante de 3,486,570 liv. st.

Le *Times* annonce que la prorogation du parlement se fera au plus tard, samedi prochain. La reine s'embarquera le même jour pour son voyage en Allemagne.

Sir Robert Peel a annoncé hier qu'il demanderait à la chambre un subside de 20,000 liv. (240,000 fl.) en faveur des victimes des deux incendies de Québec.

Nouvelles de France.

Paris, 2 août.

En vue des prochaines élections, les chefs de partis publient des manifestes électoraux. Nous en avons déjà mentionné deux ou trois. Le parti catholique vient de faire imprimer le sien, c'est l'*Uniparis* qui le publie sous le titre de : *Circulaire du comité électoral pour la défense de la liberté religieuse*. Cette pièce est signée par M. de Montalembert, président; de Vatismenil, vice-président, et de Riancey, secrétaire. « Le comité, catholique, bien loin, dit-il, de se laisser décourager par le renvoi des jésuites, pense que les catholiques doivent redoubler d'ardeur pour entrer dans cette ligne politique et constitutionnelle où leurs adversaires eux-mêmes proclament qu'ils ont l'avantage de la position. » Il leur recommande donc d'établir des comités

qu'une femme qui défend son bonheur est bien forte, a dit Mlle de Cardoville. Rodin n'a donc pas réussi à séparer bien longtemps les deux amans qui se cherchaient.

Mais, en compensation de cet échec, que de maux et combien de ruines le jésuite, avec ses petits moyens, ses choses puérides et cachées, n'a-t-il pas déjà accumulées!

Couche-tout-Nu est mort au milieu d'une orgie, dans le délire de l'ivresse; la société de Jésus lui a fait un obéissant de Mlle de Cardoville, de plaisirs effrénés, de débauches de vin et d'eau-de-vie pour le conduire au tombeau. Au moment où il tombait frappé par le choléra, dans la salle même de ses derniers exploits bachiques, l'impitoyable avidité des jésuites lui a porté le dernier coup en lui révélant le déshonneur où ils avaient réussi à jeter une femme qu'il aimait.

M. Hardy avait une amitié; cette amitié le trahit; il avait un amour; cet amour est brisé; il lui restait pour dernière ressource l'activité des affaires; sa fabrique est incendiée. Il tombe, abattu, sans forces, entre les mains de Rodin, qui le confie au P. d'Aigrigny. Les soins et les conseils du Révérend Père ne tarderont pas à gangréner la plaie de cette âme blessée et à la rendre incurable. Désormais, la retraite, l'obscurité où l'on pleure en silence et sans contrôle seront l'unique objet des vœux de M. Hardy; il abandonnera tous ses intérêts et toutes ses espérances aux bons Pères qui le consolent si généreusement, et ne demandera plus que du repos pour achever de mourir.

Enfin de sordes calomnies répandues contre le maréchal Simon, lui prêtent un accueil glacial et blessant dans le monde, où ses glorieuses actions devraient lui valoir la sympathie, l'admiration et le respect; des lettres anonymes jettent pour quelque temps la froideur et la crainte entre lui et ses deux filles. La compagnie essaye, en même temps, de pousser le maréchal dans une conspiration bonapartiste, qui serait sans doute aussitôt découverte, que conçue, et qui prépare au maréchal la prison ou l'exil.

Voilà où Rodin est venu sans but apparent, sans moyens directs, mais en profitant des événements ou en sachant les faire naître. Du reste, il a été servi à souhait par la fatalité.

Le choléra, ce grand pourvoyeur d'héritages, lui est venu en aide. Parmi toutes les scènes véritablement saisissantes que le fleau a inspirées à M. Eugène Sue, nous voulons citer, seulement celle où l'abbé d'Aigrigny, pourvu comme empoisonneur par la papauté égarée, jusque dans l'église de Notre-Dame, est saisi grâce à l'intervention de Gabriel. Nous ne saurions trop rappeler les belles et sublimes actions que l'auteur prête à ce bon prêtre; car M. Eugène Sue donne par là, ainsi que nous l'avons déjà dit, un démenti formel à ceux qui l'accusent de méconnaître volontairement les nobles inspira-

électoraux pour vérifier les droits des électeurs, et il recommande aux électeurs de n'accorder leurs suffrages qu'aux défenseurs de la liberté d'enseignement, « véritable terrain sur lequel il importe de concentrer la lutte religieuse. »

La France et la *Quotidienne* ne publient pas le manifeste du comité catholique, mais elles s'occupent beaucoup d'un manifeste de M. de Lamartine, publié par le *Bien public* de Lyon, manifeste large et vigoureux, dit la *Quotidienne*; « manifeste, dit la France, où M. Thiers et M. Guizot sont jetés indistinctement dans un mortier commun, écrasés et broyés ensemble comme substances de même nature. »

On dit que le maréchal Soult, quelques jours avant son départ pour St.-Amand et par suite des dépêches rapportées d'Afrique par M. Gaillé, voulait absolument destituer M. le maréchal Bugeaud, gouverneur de l'Algérie, et le remplacer par M. le général Duvivier. On ajoute qu'une scène très-vive a eu lieu dans le conseil et que le maréchal ministre s'est vu forcé encore une fois de céder à une haute influence qui protège M. Bugeaud.

Le paquebot le *Charlemagne*, arrivé à Marseille le 28 juillet, a apporté les journaux d'Alger jusqu'au 26, et ceux d'Oran jusqu'au 25.

L'*Akhbar* annonce que M. le colonel Pélissier s'est rendu à Dellys pour organiser, avec les troupes dirigées sur ce point, une colonne qui doit opérer de concert avec celle du général Gentil.

Les Kabyles se préparent activement à la lutte. De tous côtés on arrête des individus de cette race qui se trouvent pourvus d'armes ou de munitions, qu'ils ont souvent l'effronterie de venir acheter sur nos propres marchés.

L'*Echo d'Oran* annonce que la colonne Bourjolly est rentrée à Mostaganem et que la colonne Cavaignac est encore dans le désert. (Sérap.)

On lit dans l'*Akhbar* d'Alger du 24 juin :

Un événement sinistre, résultat de la plus odieuse trahison, vient d'arriver dans la subdivision d'Orléansville. Les Sbeah de la rive droite ont tenté un assassinat pendant la nuit sur le caïd nommé par la France, ainsi que sur dix spahis qui l'aidaient à prélever l'impôt; ils se sont emparés des burnous de deux de ces derniers, qui ont été tués, et les assassins s'en sont revêtus, ayant en tête deux de leurs.

Déguisés de la sorte, ces misérables ont été, au nombre de près de trois cents, au-devant de notre aga des Soudjès, Hadje-Hamed, lequel était alors en route avec des cavaliers de ses tribus et une trentaine de spahis que le colonel de Saint-Arnaud lui avait envoyés comme escorte d'honneur pendant les fêtes du mariage de son fils. L'aga allait précisément chercher sa bru chez ses parents, pour l'emmenner à la demeure nuptiale, lorsqu'il aperçut cette nombreuse troupe de cavaliers qui marchaient à sa rencontre. En apercevant les burnous rouges en tête de la bande, il ne soupçonna aucune trahison, et crut que c'étaient ses collègues du Makhzen de la subdivision qui venaient pour lui faire honneur.

Les Sbeah, à la faveur de leur ruse déloyale, purent approcher tout près de l'aga, et lui décharger leurs fusils presque à bout portant. L'aga tomba raide mort, ainsi que deux caïds et sept ou huit gens de leur suite. Les braves spahis qui l'accompagnaient, malgré la disproportion du nombre, se défendirent courageusement; ils eurent cinq hommes tués. Des fantassins, au nombre de deux à trois cents, embusqués dans un ravin, firent feu sur la queue du cortège en même temps qu'il était attaqué en tête.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 27 juillet.

Les correspondances de Malaga publiées par les journaux confirment les détails que nous avons donnés hier sur la conspiration heureusement découverte à Malaga. La part prise par les sergents d'un régiment provincial à cette conspiration n'en est pas le trait le moins grave. Le gouvernement se verra probablement forcé de sévir pour l'exemple.

D'un autre côté, des lettres de Malaga mandent que la conspiration de Malaga avait des ramifications à Ronda, à Grenade et sur d'autres points, et comptait sur le concours de quelques indignes officiers du régiment provincial de Jén et sur la majorité des sergents de ce corps. Armer la milice nationale, piller les maisons de commerce de Malaga avec des forces et des ressources, accourir à Ronda et à Grenade pour y protéger le mouvement révolutionnaire en commençant par assassiner les autorités; tel était le plan des conjurés, qui comptaient sur un

tionne qu'un chrétien peut puiser dans sa croyance.

Nous ne terminerons pas cette esquisse et pâle analyse d'un ouvrage plein de chaleur et de vie, sans dire quelques mots des figures accessoires que M. Eugène Sue a groupées autour des principaux personnages de son roman véritable. Ce sont entre autres :

La Mayeux, une pauvre bossue, une fille du peuple, souvent sans ouvrage, et par conséquent sans feu, sans pain et presque sans vêtements, qui porte toutes les disgrâces dont elle a été accablée par la nature et par le sort, avec une noblesse et une délicatesse que lui inspire un vif et profond sentiment du devoir.

Agricol Baudoin, beau type d'ouvrier, généreux et bon, noble autant que le plus fier des patriciens, dévoué, courageux et intelligent. Ce type là n'est pas purement idéal, c'est un portrait dont les originaux sont heureusement nombreux.

Françoise Baudoin, sa mère, dont la figure ne pouvait manquer de se rencontrer dans un livre rempli par des intrigues, pourvu qu'on ne se souvienne de la religion, Françoise Baudoin est sans réserve sous la domination du saint confesseur. On a profité de son ignorance et de sa crédulité pour l'entraîner aux actions les plus répréhensibles, en lui faisant envisager, sous un point de vue tout-à-fait louable, c'est elle qui envoie au convent, les filles du maréchal Simon, non pas, comme le veut la compagnie de Jésus, pour les renfermer dans le jour de la lecture du testament, mais pour les renfermer dans la religion catholique.

Enfin, nommons la reine Bacchanal et Rose Pompon. Le premier est sœur de la Mayeux; mais belle autant que sa cadette, est digne de l'être autant que la Mayeux est sérieuse, elle devient la reine des bals publics et du carnaval. Puis la misère la pousse, Rodin aidant, sur un degré plus bas encore. Elle expie sa faute par un suicide. Quant à Rose Pompon, elle est semillante comme la pauvre Sophy, belle aussi et non moins légère. Quel sera le dénouement de cette vie de grisette, vie jetée à l'improvise et dissipée dans toutes les Chambrées et tous les Hermitages du quartier latin? C'est ce que l'auteur ne nous a pas encore appris.

En résumé, voici quels sont les progrès de l'œuvre de Rodin, à la fin du neuvième volume. L'opéra-comique *Couche-tout-Nu*; la Société de Jésus s'est substituée à deux autres, à Gabriel et à M. Hardy.

Restent les deux filles du maréchal Simon. Mlle de Cardoville et Djalma. Ceux-là restent encore. Mais déjà le maréchal est presque hors de combat. Djalma et Mlle de Cardoville ont toutes leurs forces; ils sont amoureux et réunis. Puisse-t-ils sortir sains et saufs des mains de leurs puissants adversaires!

shûlèvement général en Catalogne et à Valence. Une vaste maison de la grand' rue était le quartier-général des séditeurs, et la révolte allait éclater au moment où le général Caminero, qui avait depuis longtemps des soupçons à ce sujet, en reçut la nouvelle positive, dit-on, à un sergent. Marcher aux casernes, mettre la troupe sous les armes, tomber sur les conspirateurs et arrêter plusieurs d'entre eux en flagrant délit, fut l'affaire de quelques momens. Malaga fut ainsi préservée d'une épouvantable catastrophe. On compte parmi les prisonniers arrêtés, un commandant nommé don Manuel de Lara, divers officiers, un grand nombre de sergens, un négociant appelé Hervas, l'avocat Cardero, Canadillas, Saborio et d'autres individus connus par leurs opinions progressives.

L'autorité militaire pour empêcher le contre-coup de la conspiration de Malaga et pour prouver qu'elle est sur le qui vive, a adopté dans la soirée d'hier quelques précautions insolites qui ont donné lieu à des conjectures : En réalité il n'y a rien d'inquietant; La tranquillité de la capitale n'a pas été un seul instant menacée.

Le bruit court que quelques changemens doivent être opérés parmi les sommités militaires. Le général Aspiróz, directeur de l'artillerie, serait remplacé par le maréchal de camp Lojgory et le général Soria, inspecteur de l'infanterie par le maréchal de camp Cordeiro. Ces nominations de mutations militaires n'ont pas encore de caractère officiel.

Les bulletins de Saragosse sont du 24. La reine a été parfaitement accueillie dans cette ville. Au départ du courrier, porteur de ces nouvelles, les ministres délibéraient en conseil.

De grands préparatifs sont déjà faits dans diverses villes et notamment à Pampelune, St-Sébastien, Tolosa et Santa-Agueda pour recevoir la reine.

— S'il en fallait croire certains journaux, il faudrait se mettre sous les armes pour combattre le projet de mariage de la reine avec le fils de don Carlos. Une escadre disposée à soutenir ce mariage sillonne les eaux voisines de la côte. Des forces considérables se concentrent à Bordeaux dans le même but, et le *Clamor Público* va jusqu'à dire que le comte de Montemolin a obtenu des passeports pour se rendre à Behobie. Il faudrait être aveugle pour ne pas distinguer l'issue probable de ces intrigues. Avant deux mois le fatal mariage sera consommé si nous ne sauvons pas la patrie. Toutefois nos lecteurs verront bien que le comte de Montemolin ne rendra pas visite à la reine, que probablement il ne quittera pas même Bourges, et que cette escadre n'est pas du tout ce que l'on affecte de croire.

Nouvelles et faits divers.

— La Gazette de Trèves contient ce qui suit : Nous tenons de source certaine une nouvelle fort importante pour le commerce de cette contrée : c'est qu'apparemment les moyens de communication y seront augmentés sous peu par l'établissement d'un chemin de fer. Ce projet émane d'une société anonyme qui s'est adressée directement au roi des Pays-Bas afin d'obtenir la concession d'établir un chemin de fer et de continuer le canal entre la Meuse et la Moselle, qui a été commencé il y a 17 ans. La section des états du grand-duché de Luxembourg, laquelle était occupée des travaux publics dans la dernière séance du 19 de ce mois, est déjà appelée à conférer avec le gouvernement sur cette matière. Des ingénieurs anglais et belges ont pénétré dernièrement le pays dans tous les sens et notamment examiné la vallée de la Sauer. Conformément au projet en question, le canal conduira jusqu'àuprès de la frontière de la grande duchesse et ce point sera ensuite relié à la Moselle au moyen d'un canal ou d'un chemin de fer, au choix du gouvernement. En même tems on se propose d'étendre cette communication jusqu'à Saarbrücken et de conduire un embranchement de Luxembourg à Metz. Les offres de la dite société sont telles et les garanties à fournir immédiatement, si sûres, qu'il octroi de la concession est hors de doute. On dit que le contrat est déjà passé avec le gouvernement belge et que la société a fourni une garantie de 5 millions de francs.

— On lit dans le Times : En juin 1844, M. Bulwer, ministre britannique à Madrid, s'étant aperçu que les navires français demandaient à jouir de certains avantages exclusifs dans les ports d'Espagne, fit à ce sujet des représentations au marquis de Viluma. Ce ministre lui répondit que les bâtimens espagnols jouissaient des mêmes avantages dans les ports français, et que c'était là l'unique raison pour laquelle on les accordait à la France, et non en vertu du pacte de famille invoqué par celle-ci.

Le comte Bresson, ministre de France près la cour de Madrid, ayant en cette occasion insisté pour que l'existence du pacte de famille fût reconnue, M. Bulwer, se fondant sur une déclaration officielle de lord Aberdeen, réclama énergiquement contre la prétention de la France, en ajoutant que le pacte de famille en question avait cessé d'être en force et vigueur, et que le gouvernement espagnol avait pris l'engagement solennel de ne plus le renouveler. En effet, lord Aberdeen, dans sa dépêche du 17 juillet 1844, déclare formellement ne plus reconnaître l'existence du pacte de famille entre l'Espagne et la France, se fondant sur un article secret du traité d'amitié et d'alliance conclu entre S. M. britannique et S. M. Ferdinand II, signé à Madrid le 5 juillet 1814.

Voici la teneur de l'article en question : S. M. catholique s'engage à n'entrer dans aucun traité ou engagement avec la France de la nature de ceux connus sous le nom de pacte de famille, ni dans aucune autre convention qui pourrait affecter l'indépendance de l'Espagne, être nuisible aux intérêts de S. M. britannique, ou contraire à l'intime alliance établie par le présent traité. Cet article secret formera partie intégrante du traité d'amitié et d'alliance déjà signé; il aura la même force et valeur que s'il y était compris mot à mot, et l'échange des ratifications de cet article aura lieu dans l'espace de 40 jours, ou plus tôt si faire se peut.

DU C DE SAN CARLOS.
H. WELLESLEY

— L'étandard royal flotte sur le château de Stolzenfels et annonce que le souverain l'habite. L'accueil que S. M. a reçu hier à son arrivée lui prouve toute la joie qu'on éprouve de le posséder. Les routes sont couvertes de voyageurs de tous rangs, qui viennent tenter d'apercevoir les traits de S. M. Les nombreuses embarcations qui sillonnent le Rhin en tous sens ne cessent de faire retentir les rives de salves d'artillerie. L'époque de l'arrivée de la reine Victoria n'est pas encore connue; mais,

on l'espère ce sera vers le 15 d'août, ce qui permettrait à S. M. le roi de Prusse de faire une excursion jusqu'en Westphalie.

— Le prince de Metternich est arrivé le 30 juin dans l'après-dîner au château de Johannisberg.

— M. le duc de Montpensier, parti d'Alexandrie le 7 pour le Caire, est arrivé le 9 dans cette ville, où il a été reçu de la manière la plus flatteuse par Ibrahim-Pacha et les autres grands dignitaires du pays.

Le 10, jour de l'une des fêtes de la reine des Français, le prince a été entendre la messe à l'église catholique des Melchites. Les prêtres catholiques ont saisi cette occasion pour se plaindre de ce qu'ils étaient privés depuis long-temps, à l'instigation des prêtres hétérodoxes, du privilège de porter le bonnet nommé kalusa. M. le duc de Montpensier leur répondit qu'ils pouvaient porter cette coiffure, ce qui fut immédiatement exécuté.

Le soir, le prince partit pour Suez, d'où il retourna au Caire le 13. Pendant son absence, les Grecs avaient assommé à coups de bâton un prêtre catholique qui avait le kalusa. Au retour du prince, les catholiques lui adressèrent leurs réclamations en le priant de les faire appuyer par le gouvernement français. Le consul de France a déjà demandé une réparation pour le prêtre insulté; mais de son côté le consul russe a insisté pour l'exécution du firman qui défend l'usage du kalusa aux prêtres catholiques.

— On écrit de Rome, 17 juillet :

— Au mois de février, quelques prêtres catholiques de Lucerne sont arrivés ici. Ils ont prié les autorités ecclésiastiques de ne pas laisser venir les jésuites, dans la ville. Comme ils se sont exprimés en termes inconvenans, on les a mis en prison. Jusqu'à ce moment ils y sont restés. C'est en vain que le consul de Suisse a demandé leur mise en liberté. Ce dernier est parti pour la Suisse on ne sait pour quel motif.

— On lit dans une correspondance adressée de New-York au Times, que le gouvernement des Etats-Unis n'est pas disposé à faire la moindre concession à l'Angleterre dans la question de l'Orégon. Toute concession que le pouvoir exécutif voudrait faire dans cette question risquerait de ne pas être ratifiée par le sénat.

— M. le prince de Berghes, par arrêt de la chambre des mises en accusation de la cour royale, rendu aujourd'hui sous la présidence de M. Agier, est renvoyé devant la cour d'assises. Il est accusé d'avoir commis le crime de faux en écriture privée, en contrefaisant pour environ 2,000 fr. de jetons servant de monnaie de convention aux membres du Jockey-Club, et qui portent la signature du caissier.

— Néologie. — Les arts viennent de perdre un des plus remarquables sculpteurs de notre époque. M. le baron Bosio, membre de l'Institut à Paris, officier de la Légion-d'Honneur, est mort mardi dernier à l'âge de soixante-dix-huit ans. Rien ne faisait prévoir cet événement qui attriste tous les amis de cet honorable vieillard. Lundi M. Bosio était en parfaite santé. Il dina comme de coutume. A onze heures il se mit au lit. Le lendemain matin, sa domestique, le croyant endormi, s'approcha de son lit. Il était immobile, froid, les mains appuyées sur la poitrine. Il était mort.

— Un procès aussi nouveau que curieux doit être jugé à la session de la Cour des Etats-Unis, séant à Boston. En voici l'histoire : un manufacturier du Massachusetts, qui faisait de grandes affaires, étant devenu un croyant du prophète Miller qui prédisait la fin prochaine du monde, se dit qu'il était bien sot de s'occuper des affaires de ce monde pour le peu de temps qu'il lui restait à vivre. En conséquence, il fit donation de tous ses biens à son fils aîné, avec certaines réserves en faveur de ses autres enfans, et il ne conserva pour lui que 10,000 dollars, qu'il employa à parcourir les Etats-Unis pour prêcher le millénisme et y convertir les incrédules.

Mais l'époque fixée pour la fin du monde arriva, et le monde resta debout. Notre croyant commença à douter, et, après plusieurs mois d'attente, ne voyant toujours rien venir, il reconnut qu'il avait été dupe. Il résolut de reprendre son commerce, et demanda de l'argent à son fils; mais celui-ci pensa que cet argent était mieux entre ses mains que dans celles d'un père aussi crédule, et il refusa de s'en dessaisir. Le père, indigné, lui intenta un procès pour faire révoquer sa donation faite, dit-il, dans un moment d'illusion où il n'était pas sain d'esprit. La solution de ce procès est attendue avec anxiété par une foule de pauvres millénistes qui se sont dessaisis de leurs biens, sous l'empire de la même illusion, et qui les revendiqueraient aussitôt si l'établissement d'un précédent en leur faveur.

— Le Hong-Kong Register publie des détails intéressans sur une tentative de piraterie commise à bord du schooner anglais l'Ariel, et heureusement déjouée par le sang-froid du capitaine et la fidélité de l'équipage. L'Ariel, parti d'Amoy pour Hong-Kong, avait à bord 100,000 dollars en espèces. Le second du navire et le maître canonnier firent le complot de s'emparer de cette riche proie. Le capitaine ayant refusé de se mettre de la partie, fut consigné dans la cabine et les conspirateurs changèrent la route du navire et le dirigèrent vers Singapour.

Mais le capitaine, prévenu par un matelot chinois, que l'équipage composé en totalité de Manillois n'était pas dans le complot, força la porte de la cabine où on l'avait enfermé et à la tête de l'équipage qui s'était déjà soulevé contre les conspirateurs, les attaqua vivement. Le second, frappé de plusieurs coups de couteau, fut bientôt hors de combat; le maître canonnier se réfugia dans la cabine et menaça de mettre le feu aux poudres si on venait l'y attaquer; le capitaine après lui avoir tiré un coup de fusil, qui atteignit ce misérable à la cuisse, le fit amener sur le pont. Il a été conduit à Hong-Kong pour y être jugé. Le second est mort de ses blessures. C'était un jeune homme qui avait devant lui le plus brillant avenir. La fidélité dont ont fait preuve en cette circonstance, les hommes de l'équipage, est chose trop rare chez les Manillois pour n'être pas remarquée.

— Vidocq à Londres. — Vidocq continue à obtenir de grands succès à Londres. Les journaux anglais vantent la distinction de ses manières, la mobilité de ses traits et l'aménité de sa conversation. Ils admirent surtout sa rare facilité à imiter le patois, la voix et le style des individus dont il revêt le caractère, et dans leur enthousiasme, ils le nomment le nouveau Protée.

Dans une réunion particulière qui a eu lieu mercredi soir au Cosmorama, l'ancien chef de la police de sûreté a joué quelques-uns des rôles auxquels il a eu recours pour s'emparer de

ces hardis malfaiteurs qui, pendant si long-temps, déferent les efforts des agens de police, de la gendarmerie, etc., etc. Il s'est d'abord montré avec avantage dans le costume d'un charlatan italien. C'est sous ce déguisement qu'en 1813 il réussit à arrêter le banquier connu sous le nom de Tranche la Hausse, qui fut convaincu de faux et condamné aux galères à perpétuité, et le célèbre Vautrin, qui fut reconnu coupable du même crime et exécuté la même année. Il a ensuite représenté le personnage d'un savetier, travestissement à l'aide duquel il s'empara du scélérat de la Neuville, ou, comme il s'appelait lui-même, de marquis de Grandchamp. Il s'est enfin montré dans le costume d'un charbonnier auvergnat, et a expliqué qu'il avait été obligé, lui Vidocq, de jouer sérieusement pendant plusieurs semaines les rôles de porteur d'eau et de charbonnier avant de devoir mettre la main sur le criminel à la recherche duquel il travaillait, Deschamps, qui fut condamné et exécuté.

Vidocq mêle aux détails qu'il donne sur chacun de ses personnages de savantes digressions, de piquans récits qui font des délices des Anglais de distinction, et lui acquièrent comme acteur une belle réputation en Angleterre.



SANS AUCUNE REMISE.

Après demain Mercredi, le 6, dernier jour de vente des objets en Imitation de Diamant, qui sont si parfaitement imités qu'il n'y a point de différence avec le véritable Diamant; ils ont aussi le même feu et éclat.

L'agent d'E. AUSTRICH, de Paris

NAVIGATION DES PYROSCAPHE

Amsterdam et Hambourg, en correspondance directe avec les Pyroscaphes allant de Lubeck à Pétersbourg, et vice versa. Le service se fait par les deux grands bateaux *Willem de Een* et *Bours van Amsterdam*.

DEPARTS : d'Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 de chaque mois. S'adresser au bureau de la Compagnie des Bateaux à Vapeur d'Amsterdam, Buitenkant, No 38.

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 2 Août.

	Ent.	Cont.
Dette active	2 1/2	84 1/2
Dito dito	3	77 1/2
Dito en liquidation	3	—
Dito dito	4	100 1/2
Dito des Indes	4	100 1/2
Syndicat	4 1/2	100 1/2
Dito	3 1/2	94
Société de Commerce	4 1/2	165 1/2
Act. du lac de Harlem	5	111
Chemin de fer du Rhin	4 1/2	116 1/2
Act. du Chemin de fer Holland.	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	109 1/2
Dito dito 1828 & 1829	—	108
Inscript. au Grand Livre	6	—
Certificats au dit	6	—
Dito inscription 1831 & 1833	5	100 1/2
Emprunt de 1840	4	94 1/2
Id. chez Stieglitz et Comp.	4	92 1/2
Passive	5	—
Dette différée à Paris	—	—
Deferred	—	—
Espagne	—	—
Ardoins	5	23 1/2
Dito	3	—
Coupons Ardoins	—	—
Obligations Goll. & Comp.	5	—
Autriche	—	—
Dito métalliques	5	113 1/2
Dito dito	2 1/2	—
France	—	—
Pologne	—	—
Actions 1836	—	—
Brésil	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—
Id. id. 1843	—	—
Portugal	—	—
Obligations à Londres	2 1/2	—

Bourse de Paris du 1er Août.

	Ent.	Cont.
Cinq pour cent	—	121 1/2
Trois pour cent	—	83 1/2
Emprunt Ardoins	—	96 1/2
Anc. différée sans	—	—
Nouv. dito	—	—
Passive	—	—
Certificats Falconet	2 1/2	104 1/2
Dette active	2 1/2	—
Dette active	5	—
Dito	3	—
Belgique	—	—
(Banque belge)	—	—
Etats-Unis	—	—
Obligations de la Banque	—	—

Bourse d'Anvers du 2 Août.

Métalliques, 5 %	116 1/2
Naples, 5 %	—
Ardoins, 5 %	—
Lots de 1836	—
Lots de 1839	—
Lots de 1843	—
Lots de 1846	—
Lots de 1849	—
Lots de 1852	—
Lots de 1855	—
Lots de 1858	—
Lots de 1861	—
Lots de 1864	—
Lots de 1867	—
Lots de 1870	—
Lots de 1873	—
Lots de 1876	—
Lots de 1879	—
Lots de 1882	—
Lots de 1885	—
Lots de 1888	—
Lots de 1891	—
Lots de 1894	—
Lots de 1897	—
Lots de 1900	—

Bourse de Londres du 1er Août.
3 % Cons. 99 1/2. — 2 1/2 % Holl. 62 1/2. — 4 % 99 1/2. — 26 1/2, 27. — 3 % 37 1/2, 38. — Portug. 65 1/2, 65 1/2.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, L'agent d'E. AUSTRICH.